



ARVERNE PARKOUR

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

ARVERNE PARKOUR est une nouvelle association du bassin issoirien. Nouvelle ? Pas tout à fait ! Elle est le résultat de l'évolution de la Junior Association «Parkour City Life» après 10 ans de fonctionnement. Découvrez-la à travers ce document détaillé.

Définition du Parkour

C'est une activité physique que l'on définit comme « l'art du déplacement » en milieu urbain et naturel. Le pratiquant appelé « Traceur » adapte ses mouvements en fonction des obstacles freinant son déplacement (barrières, murs), par le biais de franchissements et de multiples sortes de sauts.

Notre association...

... en quelques dates :

Création :
Junior Association
Novembre 2010



Evolution :
Loi 1901
Mai 2020



Intégration :
Union Sportive Isoirienne
Février 2022



Election :
Conseil d'administration
RNJA
Novembre 2013



Intégration :
Fédération de Parkour
Septembre 2020



... en quelque chiffres :

13 années de pratique et d'apprentissage du Parkour

10 années en Junior association + 3 en association loi 1901

5 initiations de grande ampleur par an (en moyenne)

300 jeunes entraînés depuis 2010

... aujourd'hui c'est :

Une adhésion à **90€** (dont la moitié est utilisée pour les assurances fédérales)

Un âge minimum pour rentrer dans l'association : **13 ans** (car pratique extérieure)

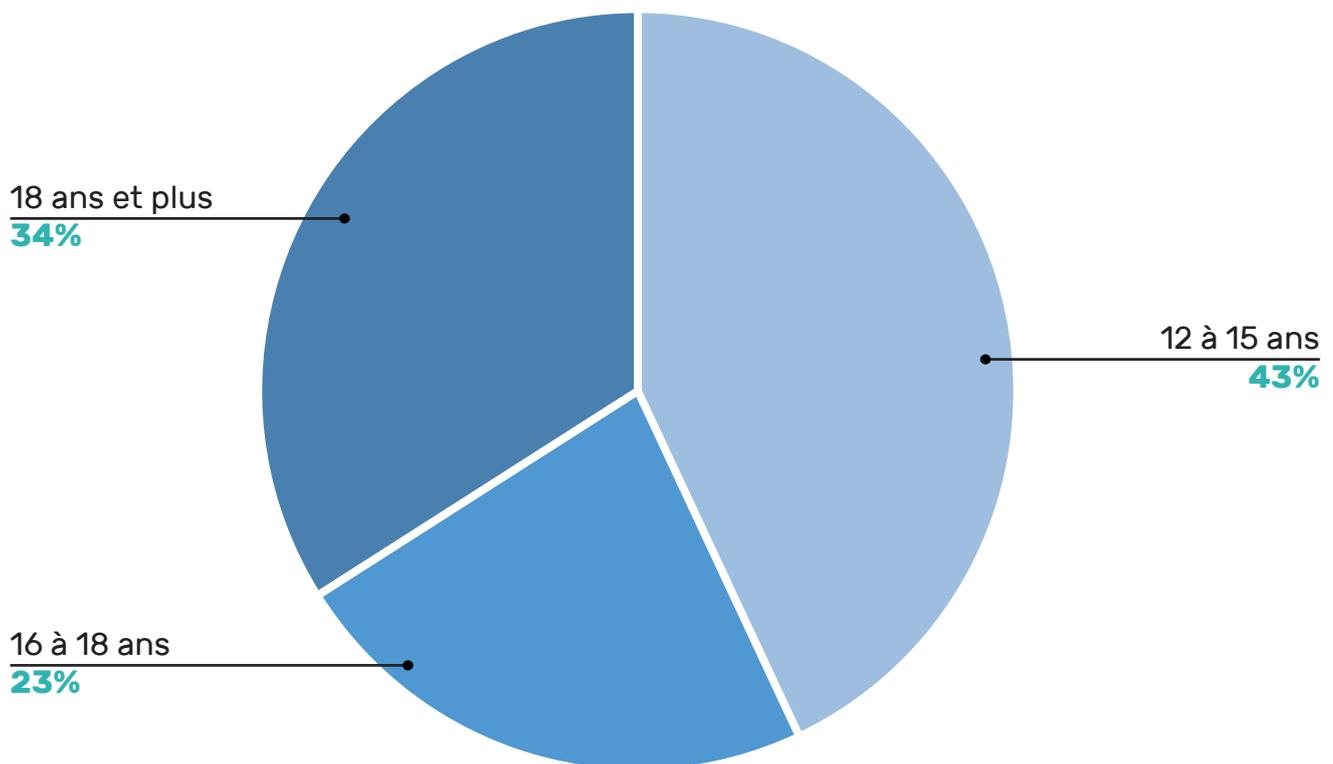
Si pratique intérieure : **10 ans** (impossible jusqu'à présent)

Un nombre d'adhérents : entre **35 et 40** (en moyenne)

2 encadrants diplômés 100 % bénévoles

3 encadrants en formation 100 % bénévoles

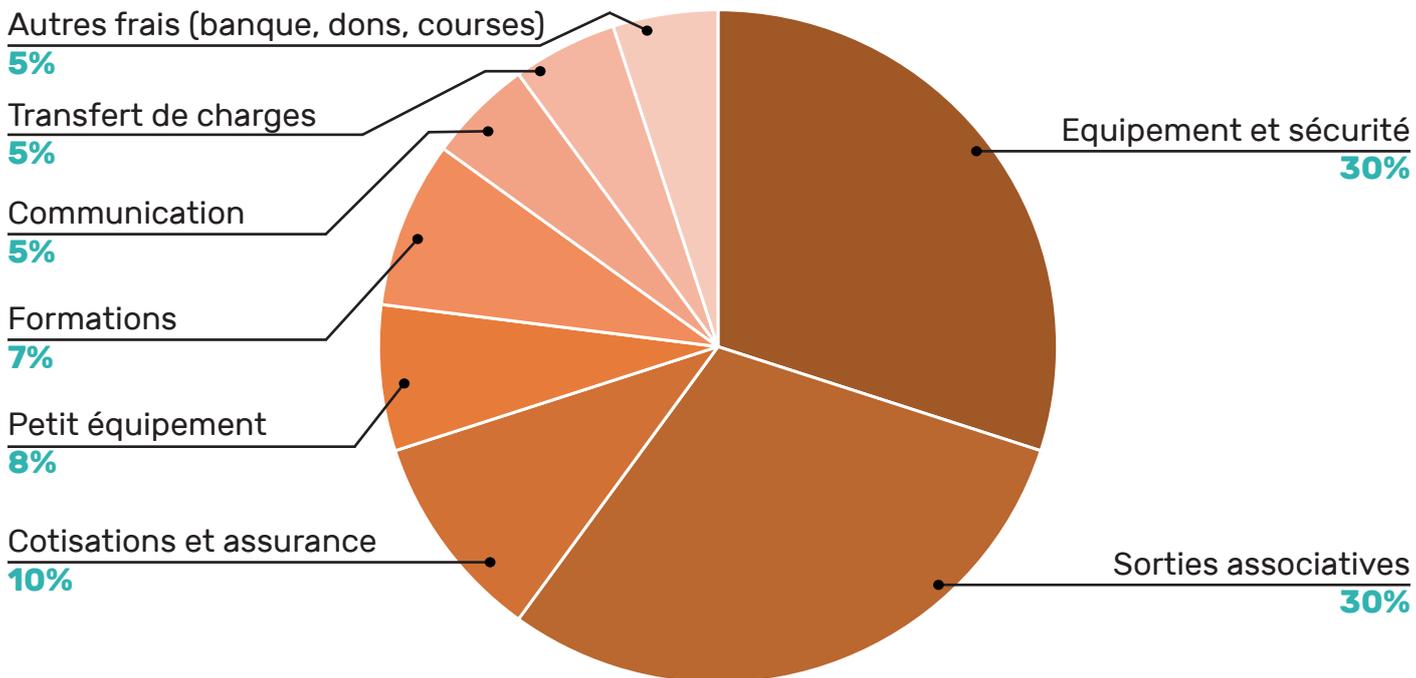
Age des adhérents, saison 2022/2023 (similaire sur les saisons précédentes) :



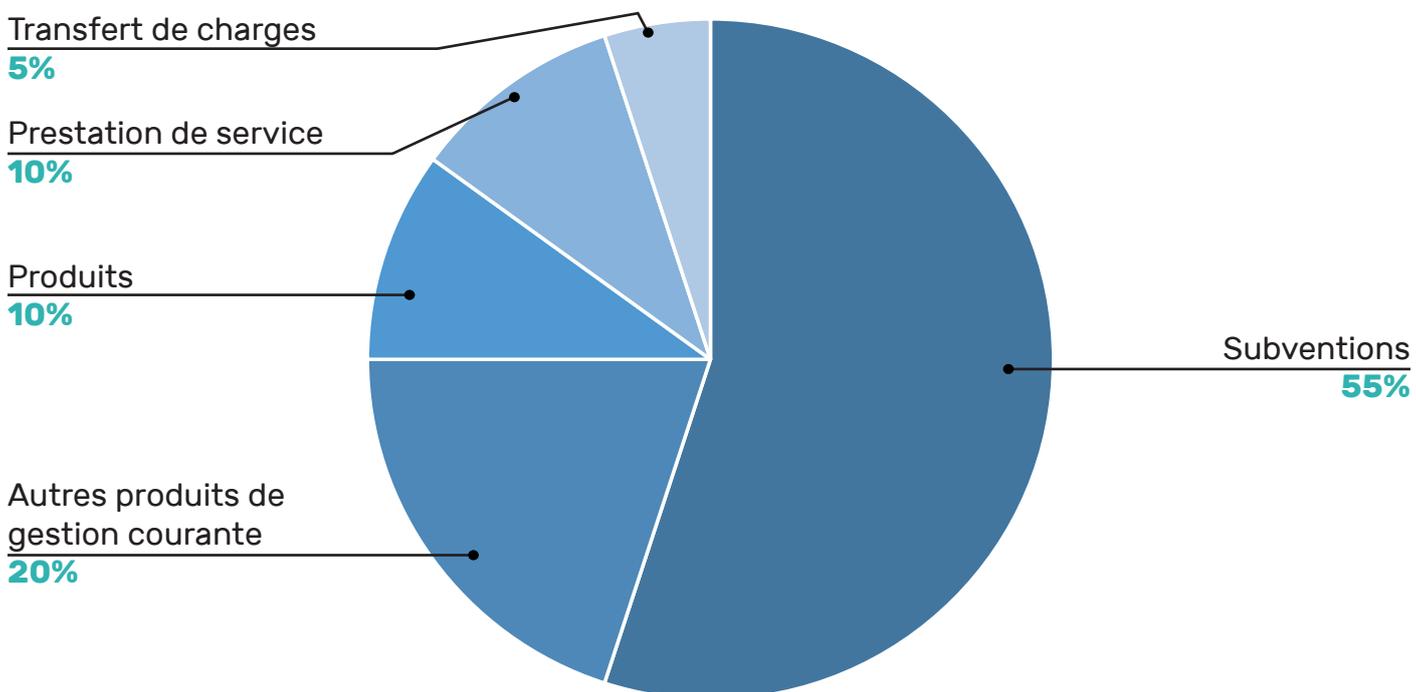
Financement de l'association

Budget moyen annuel : **10 000 €**

Dépenses annuelles (pourcentages moyens, flucuant par saison)



Recettes annuelles (pourcentages moyens, flucuant par saison)



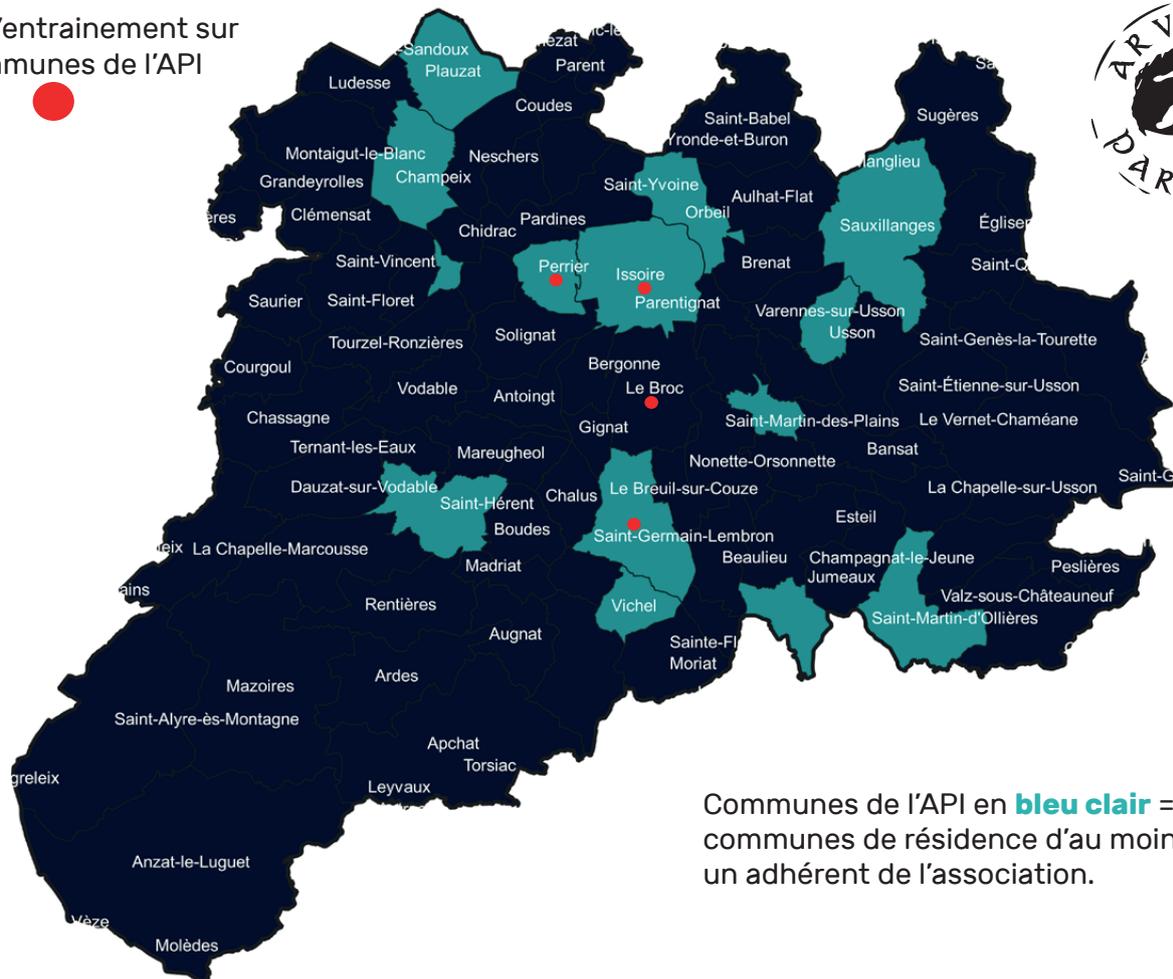
Nos financeurs réguliers :



D'où viennent nos adhérents ?

70% habitent sur l'Agglo Pays d'Issoire
25 % habitent sur Mond'Arverne communauté
5% habitent sur Brioude Sud Auvergne

Lieux d'entraînement sur
les communes de l'API



Communes de l'API en **bleu clair** =
communes de résidence d'au moins
un adhérent de l'association.

Retrouvez notre projet associatif et tous nos rapports d'activités sur notre site internet



Pour plus de renseignements sur notre association :

arverneparkour.fr



Nous contacter :



arverneparkour@gmail.com



06 23 19 52 14